CPTS Pays de QUIMPER
Union pour la Santé

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Juin 2025 à mai 2026



Réalisé par la CPTS du Pays de Quimper
Imprimé par ATR Communication Graphique à Quimper
Novembre 2026

Sommaire

Sommaire 2

Edito 3

La CPTS du Pays de Quimper 4

Une communauté pluriprofessionnelle au service du territoire 5

Une communauté au service de plusieurs publics 5

Un territoire de proximité 6

Une communauté qui rassemble 6

Une gouvernance au service du collectif 7

L'équipe salariée de la CPTS 8

Les 6 missions de la CPTS 9

Les actions de la CPTS 11

Accès à un médecin traitant 12

Soins non programmés 13

Santé mentale

- Santé mentale 14
- Permanence d'orientation en pédopsychiatrie 15

ICOPE 16

65 ans et + : cultivez votre forme 17

Prévenir les troubles de la communication et de l'oralité chez les enfants de moins de 3 ans 18

Éducation thérapeutique du patient 19

Responsabilité populationnelle 20

Violences intrafamiliales 21

Gestion des situations sanitaires exceptionnelles 22

Santé des soignants 23

Ordonnances 24

Communication et rayonnement 26

Vie associative et RSE 27

Des temps pour construire ensemble 28

Une démarche RSE au quotidien 28

Les partenaires 29

Perspectives 31

Edito

L'année **2025-2026** marque une **étape importante** dans le développement de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays de Quimper. Ce premier rapport d'activité est l'occasion de mettre en lumière le chemin parcouru, les actions engagées et, surtout, la **dynamique collective** qui nous anime au quotidien.

Dans un contexte où les **défis** en matière de santé sont nombreux (accès aux soins, vieillissement de la population, évolution des besoins de santé ou encore attractivité du territoire), nous sommes convaincus qu'aucun acteur ne peut répondre seul à ces enjeux. C'est en favorisant le **dialogue**, la **coopération** et la **coordination entre les professionnels de santé**, les établissements, les collectivités et nos partenaires que nous pouvons construire des réponses adaptées aux réalités de notre territoire. Les professionnels de santé sont au **cœur** de cette dynamique : leur engagement, leur expertise et leur capacité à **travailler ensemble** sont essentiels pour faire vivre le projet de la CPTS et préparer l'**avenir** de notre système de santé local.

Au fil des années, la CPTS poursuit son développement autour de **projets concrets** au service des **professionnels** et des **habitants**. L'accompagnement des patients sans médecin traitant, l'organisation des soins non programmés, le renforcement des parcours en santé mentale ou en gériatrie, le développement d'actions de prévention, le soutien aux professionnels de santé ou encore l'amélioration de la coordination entre les acteurs témoignent de cette volonté commune d'**agir collectivement** pour améliorer le parcours de soins.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des professionnels de santé, les membres du Bureau et du Conseil d'administration, l'équipe salariée ainsi que tous les partenaires institutionnels et associatifs qui contribuent à faire avancer nos projets. Leur confiance et leur implication permettent à notre communauté de poursuivre son développement au bénéfice de la population du Pays de Quimper.

Thomas Couturier
Médecin généraliste et Président de la CPTS du Pays de Quimper

LA CPTS DU PAYS DE QUIMPER

Une communauté pluriprofessionnelle au service du territoire

2018 création de l'association — **2021** reconnaissance en tant que CPTS

Créée à l'initiative des professionnels de santé du territoire, l'Union pour la Santé est devenue officiellement **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** (CPTS) du Pays de Quimper en mars 2021.
La CPTS réunit des soignants aux professions variées autour d'un **projet de santé partagé**. Leur implication est essentielle : ils contribuent à identifier les besoins du territoire, à construire les actions et à faire évoluer les réponses apportées aux habitants. En favorisant les échanges entre professionnels et avec les établissements de santé, le secteur médico-social et les partenaires locaux, la CPTS soutient une **dynamique de coopération** au service du territoire.
Elle bénéficie d'un financement de l'Agence régionale de santé Bretagne et de l'Assurance Maladie du Finistère, dans le cadre de l'Accord conventionnel interprofessionnel (ACI). Ce financement accompagne le fonctionnement de la structure et le déploiement de ses missions et de ses actions au service des professionnels de santé et de la population.

Une communauté au service de plusieurs publics

Les actions portées par la CPTS s'adressent à différents publics, avec un objectif commun : améliorer la qualité des parcours de santé et favoriser un exercice coordonné.

- La CPTS accompagne en premier lieu les **professionnels de santé**, en développant des outils, des projets et des espaces d'échange facilitant leur exercice quotidien et les coopérations pluriprofessionnelles.

- Elle agit également au bénéfice des **habitants du territoire**, en mettant en œuvre des actions destinées à améliorer l'accès aux soins, développer la prévention et favoriser des parcours de santé plus fluides.

- Enfin, elle travaille en étroite collaboration avec de nombreux **partenaires institutionnels, sanitaires, médico-sociaux, sociaux et associatifs**, indispensables à la réussite des projets menés à l'échelle territoriale.



Un territoire de proximité

La CPTS du Pays de Quimper couvre **13 communes** de Quimper Bretagne Occidentale, soit une population de 100 807 habitants *(INSEE 2022)*.

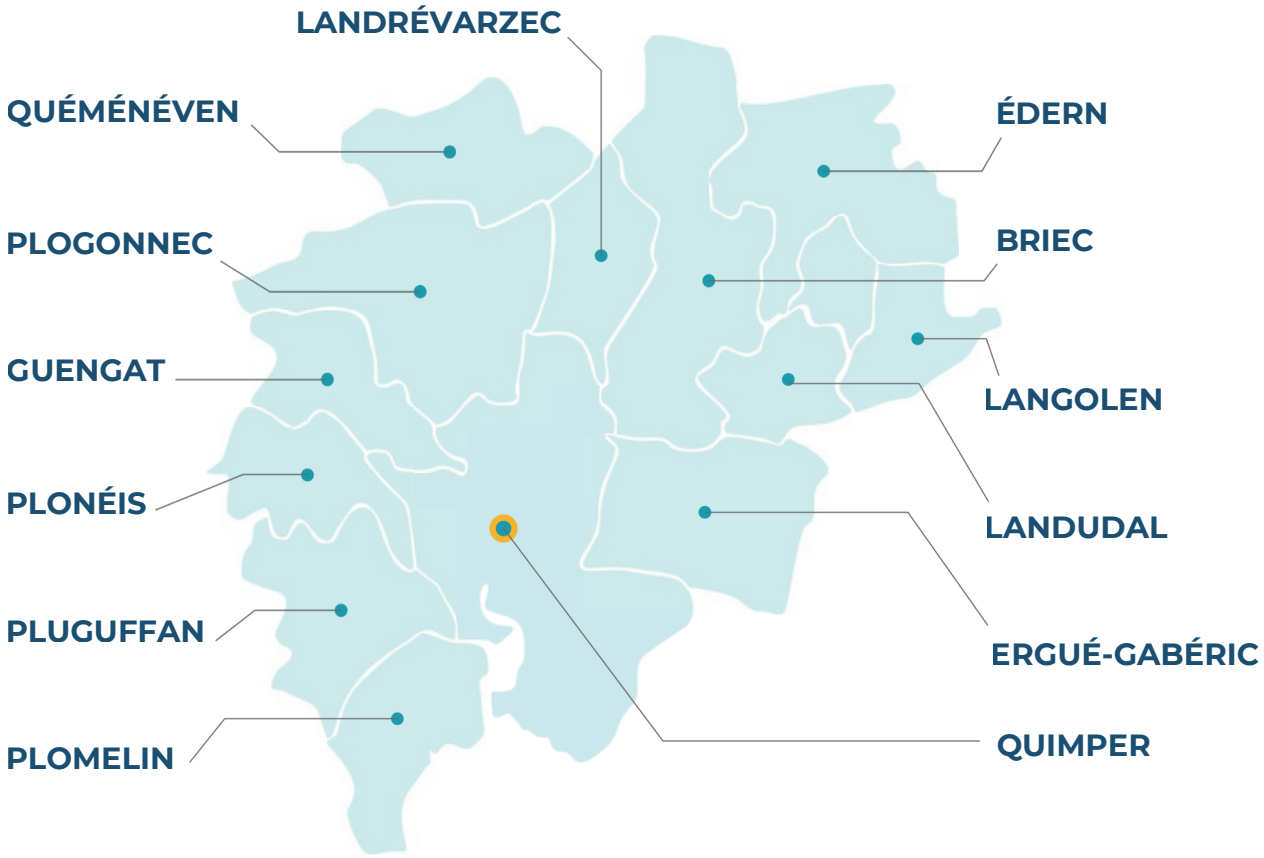

Ce territoire présente une grande diversité, associant un pôle urbain et des communes plus rurales. Cette complémentarité constitue une richesse, mais implique également d'**adapter les réponses aux besoins spécifiques** de chaque commune afin de garantir un **accès équitable** aux soins.

Une communauté qui rassemble

182 adhérents
sur l'année civile 2025

Médecins, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, orthophonistes, psychologues, professionnels libéraux, salariés exerçant dans le secteur médico-social, en établissements de santé, partenaires territoriaux et bien d'autres professions et acteurs contribuent aux projets de la CPTS.

Cette diversité pluriprofessionnelle constitue l'une des principales forces de la CPTS. Elle permet de **croiser les expertises, de partager les expériences et de construire collectivement** des réponses adaptées aux besoins du territoire. L'implication des professionnels, chacun dans son champ de compétences, fait vivre le projet de santé et contribue à son évolution.

Une gouvernance au service du collectif

La CPTS s'appuie sur deux instances complémentaires : le **Bureau**, qui assure le pilotage opérationnel, et le **Conseil d'administration**, qui participe aux orientations stratégiques de l'association.
Cette gouvernance réunit des soignants de différentes professions et des acteurs des secteurs sanitaire et médico-social, afin de faire vivre une **réflexion collective** au plus près des réalités du terrain.

Bureau	Conseil d'administration
• Pilotage opérationnel, • Suivi des projets, • Orientations, • Fonctionnement de l'association.	• Orientations stratégiques, • Décisions structurantes.

Dans une volonté de transparence et de collaboration, les membres du Conseil d'administration sont également invités à participer aux réunions du Bureau. Cette organisation favorise une **circulation fluide** de l'information, renforce l'implication des administrateurs et facilite une **prise de décision collective**, au plus près des réalités du terrain.

Quelques chiffres (juin 2025 à mai 2026)

3 Conseils d'administration

11 réunions de Bureau

1 Assemblée générale

1 Assemblée générale extraordinaire



*Absents sur la photo : **Cécile Didelot**, gériatre/médecin coordonnateur, **Alice François**, médecin généraliste libérale, **Stéphane Gourret**, kinésithérapeute libéral, **Estelle Quidelleur**, médecin du travail (Santé au Travail en Cornouaille), **Salomé Rannou**, chargée de communication.*

L'équipe salariée de la CPTS

Au quotidien, l'équipe salariée accompagne la mise en œuvre des projets de la CPTS, en lien avec les professionnels, les groupes de travail, le Bureau et le Conseil d'administration.

- **Élodie Crochet**, coordinatrice
  Arrivée en octobre 2022
  Coordination générale, vie associative, suivi administratif et financier et pilotage des actions.

- **Loreleï Bihan**, chargée de mission santé
  Arrivée en septembre 2023
  Coordination des actions de santé et accompagnement des groupes de travail et des projets territoriaux.

- **Salomé Rannou**, chargée de communication et partenariats
  Arrivée en août 2025
  Communication interne et externe de la CPTS, valorisation des projets, événementiel.

LES 6 MISSIONS DE LA CPTS



Améliorer l'accès aux soins

Faciliter l’accès aux professionnels de santé et orienter les habitants vers une réponse adaptée à leurs besoins.



Organiser les parcours pluri professionnels autour du patient

Renforcer la coordination entre les professionnels pour construire des parcours plus fluides et mieux articulés.



Développer des actions territoriales de prévention

Déployer des actions de prévention, de sensibilisation et de dépistage adaptées aux besoins du territoire.



Gestion des situations sanitaires exceptionnelles

Préparer les acteurs du territoire à coordonner leur réponse et à assurer la continuité des soins en situation de crise.



Développer la qualité et la pertinence des soins

Favoriser le partage d’expériences et les démarches collectives d’amélioration des pratiques professionnelles.



Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

Soutenir les professionnels dans leur exercice, leurs compétences et leurs coopérations, tout en contribuant à l’attractivité du territoire et à l’accueil des futurs professionnels de santé.

LES ACTIONS DE LA CPTS

Accès à un médecin traitant

Garantir l'accès à un médecin traitant constitue aujourd'hui l'un des principaux **défis de notre territoire**. Face à la diminution du nombre de médecins généralistes disponibles et à l'augmentation des besoins de la population, la CPTS du Pays de Quimper poursuit le déploiement d'un dispositif coordonné permettant d'organiser les demandes des **patients sans médecin traitant** et de faciliter leur mise en relation avec les **professionnels volontaires**.

Après une phase d'expérimentation, le dispositif est désormais pleinement intégré à l'organisation territoriale. Grâce à la plateforme sécurisée Citana, les demandes des patients sont **centralisées** puis consultées par les médecins généralistes en fonction de leur secteur géographique et de leurs capacités d'accueil.

- **1 548 patients** inscrits sur la liste d'attente.
- **697** situations résolues.
- **68** mises en relation en cours.
- **6** médecins généralistes engagés dans le dispositif.
- **193** demandes annulées ou devenues sans objet.

Chiffres au 31/05/2026

Ce fonctionnement permet d'apporter une réponse structurée et coordonnée à une problématique majeure d'accès aux soins.
L'année 2025-2026 a également permis de poursuivre la **mobilisation des médecins** volontaires, d'améliorer le suivi des demandes et de renforcer l'information des professionnels de santé afin qu'ils puissent orienter les patients vers ce dispositif.

Professions impliquées dans le projet

Infirmier diplômé d'État, infirmier en pratique avancée, médecin généraliste, pharmacien.

> J'ai souhaité m'engager dans ce groupe de travail pour contribuer à trouver des solutions à une problématique récurrente et souvent source de stress pour les patients. Le travail mené avec la CPTS a permis de mettre en place un dispositif facilitant la mise en relation, avec des premiers résultats très encourageants.

Sandrine Daussy, infirmière diplômée d'État et membre du groupe de travail

Soins non programmés (SNP)

Afin d'apporter une réponse rapide aux patients nécessitant une **consultation médicale sans relever d'une urgence vitale**, la CPTS du Pays de Quimper poursuit le développement de son organisation territoriale des soins non programmés.
Ce dispositif repose sur un **agenda partagé** alimenté par des médecins généralistes volontaires, proposant chaque semaine des **créneaux** de consultation accessibles **sous 24 à 48 heures**. Les patients sont orientés vers ces consultations par les professionnels de santé du territoire, ce qui permet de fluidifier les parcours de soins et de limiter le recours inapproprié aux services d'urgence.

- **2 médecins généralistes et les soins non programmés de la Clinique Mutualiste** proposent des créneaux.
- **430** créneaux ouverts.
- **63** consultations réalisées.
- **20** créneaux proposés par semaine (12 à Quimper et 8 à Guengat).
- **15%** de taux d'occupation des créneaux.
- **0 à 1 jour** de délai de prise en charge des consultations.

Chiffres au 30/04/2026

Au cours de l'année 2025-2026, la CPTS a poursuivi la structuration du dispositif en consolidant les modalités d'orientation, en développant l'utilisation de la plateforme Citana et en renforçant la **coordination** entre les différents acteurs impliqués.

Cette organisation contribue à améliorer la réactivité de la prise en charge tout en favorisant une meilleure **coopération entre les professionnels de santé** du territoire.



Professions et structures impliquées dans le projet

Médecin généraliste, médecin urgentiste, pharmacien d'officine, urgences du Centre Hospitalier, CMSI, soins non programmés de la Clinique Mutualiste.

> « L'objectif des soins non programmés, c'est d'apporter le bon soin, au bon endroit. »
>
> *Damien Raguénès, coordinateur médical au CMSI Quimper et référent du groupe de travail*

Santé mentale

La santé mentale constitue un **enjeu majeur de santé publique** et mobilise de nombreux professionnels de premier recours. Afin de favoriser une meilleure coordination des parcours et de renforcer les liens entre les acteurs du territoire, la CPTS du Pays de Quimper anime depuis 2024 un groupe de travail pluriprofessionnel réunissant médecins généralistes, infirmiers, psychiatres, psychologues, pharmaciens et partenaires spécialisés.

- **67 participations** enregistrées lors des 2 soirées interprofessionnelles organisées.

Chiffres au 31/05/2026

De juin 2025 à mai 2026, **2 soirées interprofessionnelles** ont été organisées autour de thématiques concrètes rencontrées en soins primaires : les troubles dépressifs, les troubles bipolaires, la schizophrénie ainsi que le bon usage des benzodiazépines.

Ces rencontres ont permis de partager les pratiques, de mieux connaître les **ressources** du territoire et de renforcer les **collaborations entre la ville et l'hôpital**.



Professions impliquées dans le projet

Diététicien, infirmier diplômé d'État, médecin généraliste, pédiatre, pharmacien, psychiatre, psychologue.

> La sante mentale est un tout. Elle ne se limite pas à la seule prise en charge médicale. C'est par l'échange et la co-construction des projets que nous parviendrons à améliorer cette dernière pour la population comme pour les professionnels de santé.

Thomas Couturier, médecin généraliste et référent du groupe de travail

Permanence d'orientation en pédopsychiatrie

Afin de faciliter l'accès à une expertise en santé mentale pour les enfants et les adolescents, la CPTS du Pays de Quimper a mis en place, en partenariat avec l'EPSM du Finistère Sud et le Centre Hospitalier de Cornouaille, une **permanence d'orientation en pédopsychiatrie**. Ce dispositif apporte un appui aux médecins généralistes confrontés à des situations nécessitant une évaluation ou une orientation spécialisée.

Depuis son déploiement, une infirmière formée en pédopsychiatrie intervient pour **accompagner les médecins** dans l'évaluation des situations, rencontrer les jeunes et leurs familles lorsque cela est nécessaire, puis proposer une **orientation adaptée**.

Cette organisation contribue à fluidifier les parcours de soins, à renforcer la coordination entre les acteurs et à favoriser une prise en charge plus précoce des **situations de souffrance psychique**.

Ces permanences s'inscrivent dans une démarche de **coordination** associant les familles, les professionnels de santé, les établissements scolaires et les partenaires du territoire, afin de favoriser un **accompagnement adapté aux besoins de chaque jeune**.

- **6** médecins généralistes engagés.
- **1** outil d'adressage partagé : Omnidoc.
- **30** actions menées pour construire le dispositif.
- **3** jeunes accompagnés.
- **13** entretiens réalisés.

Chiffres d'octobre 2025 à mai 2026

Professions impliquées dans le projet

Médecin généraliste, pédiatre, psychiatre, psychologue.

> « L'intervention précoce est essentielle en santé mentale. Ce dispositif de prévention destiné aux jeunes de 0 à 18 ans vise à faciliter l'accès à une évaluation et orientation spécifiques et adaptées, tout en renforçant la coordination des professionnels afin de favoriser des parcours fluides et cohérents. »

Citation de l'infirmière formée en pédopsychiatrie impliquée sur le projet

ICOPE

Développé par l'Organisation mondiale de la Santé, le programme ICOPE (Integrated Care for Older People) vise à repérer précocement les **fragilités liées au vieillissement** des personnes de plus de 60 ans, afin de prévenir la perte d'autonomie. En s'appuyant sur une **approche globale** de la personne, il permet d'agir avant l'apparition de difficultés plus importantes et de proposer un accompagnement adapté.
Les évaluations portent sur **9 fonctions essentielles** au maintien de l'autonomie :



- **20** professionnels de santé sensibilisés et formés au programme ICOPE sur le territoire.
- **104** personnes orientées dans le dispositif.

Chiffres au 31/05/2026

Lorsqu'une fragilité est identifiée, une **évaluation approfondie** peut être réalisée afin de construire un parcours personnalisé.
Au cours de l'année 2025-2026, la CPTS du Pays de Quimper a poursuivi le **déploiement** du programme sur le territoire en sensibilisant et en **formant les professionnels de santé** à cet outil de repérage.

Professions impliquées dans le projet

Diététicien, ergothérapeute, gériatre, infirmier diplômé d'État, infirmier en pratique avancée, kinésithérapeute, médecin généraliste, orthophoniste, pharmacien, psychologue, psychomotricien.

> « L'intégration à la CPTS nous a permis de faciliter notre implication dans des actions de prévention, en lien avec d'autres professionnels du territoire. »

Magali Sergent, ergothérapeute et coordinatrice ICOPE

65 ans et + : cultivez votre forme

Parce que bien vieillir passe avant tout par la **prévention**, la CPTS du Pays de Quimper porte le programme « 65 ans et + : cultivez votre forme », destiné aux habitants de 65 ans et plus du territoire. Construit par un groupe de travail pluriprofessionnel, ce parcours associe activité physique adaptée, nutrition, bien-être et lien social afin de favoriser le **maintien de l'autonomie**.

Entre 2025 et 2026, le programme s'est poursuivi dans plusieurs communes de Quimper Bretagne Occidentale (Quimper, Plomelin, Guengat) avec des séances d'**activité physique adaptée**, des ateliers **nutrition** et des temps d'échange autour du vieillissement en bonne santé.
Au-delà des bénéfices physiques, ces rencontres permettent de rompre l'isolement, de renforcer la confiance des participants et de les accompagner vers des **habitudes de vie favorables** à leur santé.
Ce dispositif est cofinancé par le Département du Finistère et la Conférence des financeurs.

- **3** communes mobilisées pour accueillir les ateliers : Quimper, Plomelin et Guengat.
- **11** professionnels réalisant les ateliers.
- **68** participants aux ateliers nutrition.
- **117** personnes incluses dans les ateliers APA.
- **4,74/5** de satisfaction moyenne (contre 4,33/5 l'année précédente).
- **100%** des participants recommandent le programme (contre 97,6 % l'année précédente).

Chiffres au 31/05/2026

Professions impliquées dans le projet

Diététicien, ergothérapeute, infirmier diplômé d'État, infirmier en pratique avancée, kinésithérapeute, médecin généraliste, psychologue.



« Ce projet me tient à cœur, car il permet d'accompagner des personnes de plus de 65 ans, parfois très isolées. Je vois combien ces temps partagés leur apportent, autant pour leur santé que pour le lien social et la motivation. Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique de la CPTS : créer du lien, travailler ensemble et proposer des actions utiles, au plus près des besoins du territoire. »

Raphaële Burot, diététicienne, enseignante APA (Activité Physique Adaptée) et co-coordinatrice du programme

Prévenir les troubles de la communication et de l'oralité chez les enfants de moins de 3 ans

Les 1000 premiers jours de vie représentent une période **déterminante** pour le développement de l'enfant. À travers ce programme de **prévention** proposé initialement par des orthophonistes, la CPTS du Pays de Quimper agit pour favoriser le repérage précoce des troubles de la communication, de l'oralité alimentaire et sensibiliser les familles ainsi que les professionnels de la petite enfance.

De juin 2025 à mai 2026, plusieurs actions ont été organisées à Plomelin et dans le quartier de Penhars (Quimper) : une **plénière** réunissant les professionnels de la petite enfance, des ateliers pratiques en présence des enfants ainsi que des **cafés des parents**.

- En moyenne, **50** professionnels de la petite enfance et **20** parents sensibilisés sur chaque territoire de déploiement du programme.
- 12 professionnels de santé impliqués dans le groupe de travail.
- 1 communauté WhatsApp pour maintenir le lien entre professionnels.

Chiffres au 31/05/2026

Ces **temps d'information** et d'échange ont permis d'améliorer le repérage des difficultés, de diffuser des outils pratiques, de tester des stratégies d'étayage et de renforcer les **liens entre les différents acteurs** intervenant auprès des jeunes enfants.



Professions impliquées dans le projet

Ergothérapeute, médecin généraliste, orthophoniste, psychologue.

> « Je me suis engagée dans ce groupe de travail car j'avais envie de m'impliquer davantage en prévention. C'est aussi une opportunité de travailler avec d'autres professionnels, ce qui rend l'expérience très enrichissante. »

Ingrid Cozien, orthophoniste et référente du groupe de travail

Éducation thérapeutique du patient (ETP)

L'éducation thérapeutique du patient constitue un levier essentiel pour permettre aux personnes atteintes de maladies chroniques de **devenir actrices de leur santé**. Porté par la CPTS du Pays de Quimper depuis 2023, ce programme favorise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant aux patients de **mieux vivre avec leur maladie au quotidien**.

Au cours de l'année 2025-2026, le programme a poursuivi son développement auprès des patients atteints de **diabète de type 2** grâce à des bilans éducatifs individuels et des ateliers collectifs animés par une **équipe pluriprofessionnelle** formée à l'ETP.

Les séances abordent notamment la compréhension de la maladie et les traitements, l'alimentation, l'activité physique et la gestion de la maladie au quotidien.

- **+ de 30** patients accompagnés chaque année.
- **+ de 40** professionnels de santé libéraux formés à l'ETP et engagés dans le programme.
- Note moyenne de **7,7/10** pour l'ensemble des ateliers à la sortie du programme.

Chiffres au 31/05/2026

Début 2026, le programme s'est élargi aux **maladies cardiovasculaires** (hypertension, surpoids, artériopathie, personnes ayant eu un infarctus ou un AVC) afin de répondre aux besoins du territoire.

Professions et partenaires impliqués dans le projet

Diététicien, infirmier diplômé d'État, infirmier en pratique avancée, kinésithérapeute, médecin généraliste, pharmacien d'officine, podologue, psychologue, patients experts (AFD29), ETP29.



"L'éducation thérapeutique me tient particulièrement à cœur car elle permet aux patients de devenir acteurs de leur santé et de ne plus rester seuls face à la maladie. Elle offre aussi un espace d'échange précieux, où chacun peut mieux comprendre ses enjeux et avancer plus sereinement dans son parcours."

Vincent Prévost, infirmier en pratique avancée et coordinateur du programme ETP

Responsabilité populationnelle

Depuis 2018, la CPTS du Pays de Quimper participe, aux côtés du Centre Hospitalier de Quimper-Cornouaille et du **GCS Alliance Cornouaille Santé**, à l'expérimentation de la Responsabilité populationnelle en Cornouaille. Cette démarche innovante vise à améliorer durablement la santé de la population grâce à une **approche coordonnée** entre les professionnels de ville, l'hôpital et les partenaires du territoire.

Les actions menées concernent principalement le **diabète de type 2** et l'**insuffisance cardiaque**. Elles s'articulent autour de la prévention, du dépistage, de l'accompagnement des patients à risque et de la coordination des parcours de soins. Cette approche permet d'intervenir à **chaque étape du parcours de santé**, tout en favorisant la coopération entre les différents acteurs.

- **90 000** personnes à risque de développer un diabète de type 2 sur le territoire de Cornouaille.

Au premier semestre 2026, Laetitia Le Coq, cheffe de projet Responsabilité populationnelle, a rejoint l'équipe pour travailler aux côtés d'Anne Cario, infirmière coordinatrice. Ce renforcement permet de poursuivre et d'accélérer le développement de cette démarche en Cornouaille, en lien avec les professionnels et partenaires impliqués.



> Au-delà d'un projet de santé, la responsabilité populationnelle porte une ambition collective : transformer les pratiques, décloisonner les parcours et placer la prévention au cœur d'une réponse adaptée aux besoins de santé de la population de la Cornouaille.

Laetitia Lecoq, cheffe de projet et
Anne Cario, infirmière coordinatrice

Violences intrafamiliales

Les professionnels de santé occupent une place essentielle dans le **repérage, l'écoute et l'orientation** des personnes victimes de violences intrafamiliales. Consciente des difficultés que peuvent rencontrer les soignants face à ces situations complexes, la CPTS, en partenariat avec la MSP Quimper Nord, à l'initiative du projet, a engagé une démarche visant à **renforcer leurs connaissances**, leurs ressources et leur capacité d'accompagnement.

- **14** professionnels de santé impliqués dans le groupe de travail.
- **30** participants à la séance de sensibilisation au repérage des violences intrafamiliales organisée par la MSP Quimper Nord et la CPTS en juin 2025.
- **1** communauté WhatsApp pour maintenir le lien entre professionnels.

Chiffres au 31/05/2026

Au cours de l'année 2025-2026, un groupe de travail pluriprofessionnel a été **créé** pour mener cette action. Les travaux ont porté sur la création d'un réseau de professionnels ressources, l'élaboration d'outils facilitant le repérage et l'orientation des victimes, ainsi que l'organisation de **temps de sensibilisation et d'échanges** de pratiques.
Cette dynamique contribue à renforcer la **coordination** entre les acteurs du territoire et à sécuriser les parcours des patients concernés.



Professions impliquées dans le projet

Diététicien, infirmier diplômé d'État, médecin généraliste, médiateur familial, orthophoniste, psychiatre, psychologue.

> « Le travail de coordination porté par la CPTS me permet de collaborer avec les professionnels de santé pour agir en prévention et en protection auprès des adultes et de leurs enfants exposés aux violences. Ensemble, nous permettons aux personnes accompagnées de retrouver leur pouvoir d'agir. »

Christine Froger, médiatrice familiale et référente du groupe de travail

Gestion des situations sanitaires exceptionnelles

Les crises sanitaires, climatiques ou environnementales nécessitent une **organisation territoriale réactive** et **coordonnée** afin de garantir la continuité des soins. Forte des enseignements tirés des crises récentes, la CPTS du Pays de Quimper poursuit la structuration de son organisation pour **répondre efficacement** à toute situation sanitaire exceptionnelle.

- **9** professionnels de santé impliqués dans le groupe de travail.
- **11** motifs d'alerte recensés et suivis.
- **2** professionnels formés au Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE).
- **1** plan de gestion de crise écrit.
- 2 sessions d'AFGSU2 (formation aux gestes et soins d'urgence).

Chiffres au 31/05/2026

De juin 2025 à mai 2026, un groupe de travail réunissant des professionnels de santé du territoire a poursuivi l'élaboration d'un **plan d'organisation territoriale**. Les réflexions engagées visent notamment à clarifier les circuits d'information, identifier les acteurs ressources, organiser les modalités de mobilisation des professionnels et renforcer la coordination entre les différents partenaires en cas de crise.

Au premier semestre 2026, la CPTS a également participé à l'**exercice régional Diwall**, organisé par l'Agence régionale de santé Bretagne. Basé sur un scénario d'événement climatique majeur, cet exercice a permis de tester la coordination et la réactivité des acteurs de santé du territoire et d'identifier les points d'attention pour renforcer l'organisation collective.

Professions impliquées dans le projet

Biologiste, infirmier diplômé d'État, infirmier en pratique avancée, kinésithérapeute, médecin généraliste, pharmacien.

> « Je me suis engagé dans ce projet en lien avec mon expérience de terrain pendant la période Covid. L'objectif est de permettre à la CPTS de jouer un rôle de relais entre les professionnels de santé et les acteurs du territoire lors d'une crise sanitaire. »

Arnaud Dubois, biologiste médical et référent du groupe de travail

Santé des soignants

Prendre soin de celles et ceux qui prennent soin des autres constitue une priorité pour la CPTS du Pays de Quimper. Face aux enjeux d'épuisement professionnel, de charge mentale et d'isolement, elle développe des **actions de prévention, de bien-être et de soutien entre professionnels**.

De juin 2025 à mai 2026, les initiatives menées avec l'association SPS et les professionnels impliqués ont abordé la santé mentale, l'organisation du travail, la gestion des émotions et l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Des activités physiques régulières, des temps d'échange et des formations aux gestes et soins d'urgence ont également été proposés pour répondre aux **besoins des adhérents** et **favoriser les liens entre professionnels**.

- **3** webinaires organisés avec l'association SPS *(Soins aux Professionnels de Santé)*.
- **5** ateliers d'échanges.
- **2** ateliers nutrition et **2** d'équilibre occupationnel.
- **2** activités hebdomadaires proposées (1 activité physique et 1 marche aquatique).
- **1** soirée dédiée à la gestion de l'agressivité.
- **1** communauté WhatsApp pour maintenir le lien entre professionnels.

Chiffres 2025-2026

Professions impliquées dans le projet

Diététicien, ergothérapeute, infirmier diplômé d'État, kinésithérapeute, médecin du travail, médecin généraliste, psychologue.



> « Ce projet nous permet de prendre soin des professionnels de santé pour qu'ils puissent mieux prendre soin des autres. Il favorise aussi la création de liens entre professionnels, pour limiter l'isolement, encourager les échanges, se soutenir… et avancer ensemble. »

Raphaële Burot (diététicienne et enseignante APA) et Lusmila Velasquez (psychologue), référentes du groupe de travail

Ordonnances

À la suite de remontées de terrain, les CPTS de Cornouaille (Pays de Quimper, 2 Baies, Pays Bigouden, Pays Fouesnantais et Sud Cornouaille) ont engagé un **travail commun** autour de la rédaction des ordonnances pour les infirmiers libéraux et les masseurs-kinésithérapeutes.
L'objectif est de faciliter les pratiques de chacun, améliorer la qualité des prescriptions et éviter les difficultés pouvant retarder la prise en charge des patients.

Ce travail a permis de créer plusieurs outils **à destination des prescripteurs** : des **mémos** pratiques et des **modèles d'ordonnances** adaptés aux situations les plus fréquentes. Il a également favorisé les **échanges entre professionnels** afin de mieux comprendre les contraintes et besoins de chacun.

Les outils ont déjà été présentés lors de la CME (Commission Médicale d'Établissement) de la Clinique Kerlic et de la CME du Centre Hospitalier de Proximité de Douarnenez. L'objectif est désormais de les **diffuser plus largement** auprès de l'ensemble des prescripteurs du territoire, en établissement comme en ville, et d'en assurer une mise à jour annuelle.

- 5 CPTS mobilisées.
- 3 mémos élaborés :
  - Prescription des soins en kinésithérapie
  - Prescription des soins infirmiers
  - Prescription des pansements
- 8 modèles d'ordonnances créés :
  - Prescription MKDE *(Masseur-Kinésithérapeute Diplômé d'État)*
  - Injection
  - Pansement
  - Administration et surveillance
  - Surveillance et observation
  - Diabète
  - Perfusion
  - Bilan de soins infirmiers (BSI)

Chiffres au 31/05/2026

> Le travail sur les mémos *rédaction des ordonnances* par profession est un travail de terrain concret. Une ordonnance mal rédigée fait perdre du temps au patient, au médecin et au professionnel de santé. Du temps gagné sur de l'administratif, c'est du temps de soin en plus. Une bonne ordonnance sécurise aussi les professionnels face au risque de litige avec la sécurité sociale.

Sterenn Houel, kinésithérapeute libérale

COMMUNICATION ET RAYONNEMENT

Renforcement de l'équipe

Recrutement de la chargée de communication

Développement des supports numériques

Activité sur LinkedIn, newsletter et lancement de Facebook

Nouvelle identité visuelle

Création et participation des adhérents au choix final

Refonte du site internet

Site repensé pour mieux valoriser les actions et faciliter l'accès aux informations

De juin 2025 à mai 2026, la CPTS du Pays de Quimper a poursuivi la **structuration de sa communication** pour mieux faire connaître ses actions auprès des professionnels de santé, des partenaires et des habitants. Le recrutement de Salomé Rannou, chargée de communication et partenariats à temps plein, en août 2025, a accompagné cette dynamique.

L'année a notamment été marquée par la **création d'une nouvelle identité visuelle** réalisée par Armada Communication, avec l'appui du groupe de travail Communication. Pensée pour refléter les valeurs de proximité, de coopération et de dynamisme de la CPTS, elle a été soumise au vote des adhérents pour le choix final.

Une **refonte complète du site internet** a également été engagée afin de faciliter la navigation, l'accès aux informations et la valorisation des projets menés sur le territoire.

La CPTS a poursuivi son activité sur **LinkedIn**, notamment pour relayer ses projets, événements et formations, ainsi que la diffusion régulière de sa newsletter auprès des adhérents. En septembre 2025, un compte **Facebook** a été créé pour toucher **plus directement les habitants**, notamment grâce au relais des actions de prévention et des événements dans les **groupes** des communes du territoire.

52 abonnés

43 publications

39 articles publiés

415 abonnés

34 newsletters envoyées

60% taux d'ouverture moyen

756 abonnés

82 publications

Chiffres clés du 1er juin 2025 au 31 mai 2026

VIE ASSOCIATIVE ET RSE

La vie associative constitue un autre **volet important de l'activité** de la CPTS. Elle repose sur l'implication des professionnels dans les groupes de travail, les instances de l'association et les **temps de rencontre** organisés au cours de l'année. Ces différents espaces permettent de partager les expériences, de faire émerger les **besoins du terrain** et de **construire collectivement** les actions de la CPTS.

Des temps pour construire ensemble



Les groupes de travail permettent aux professionnels de terrain de partager leurs **expériences**, d'identifier les **besoins** et de participer directement à la construction des réponses apportées par la CPTS. Leur **fonctionnement pluriprofessionnel** favorise le croisement des regards et l'émergence de coopérations entre acteurs. Les temps interprofessionnels viennent compléter ce travail en offrant des **occasions de se rencontrer**, de mieux connaître les acteurs du territoire et d'échanger autour de **problématiques communes**.

Une démarche RSE au quotidien

La CPTS intègre progressivement les enjeux de **responsabilité sociale et environnementale** dans son fonctionnement. Cette démarche se traduit notamment par le choix de favoriser, lorsque cela est possible, des **collaborations locales**.

Dans ce cadre, la CPTS travaille avec l'**ESAT de Kergonan** (Quimper) pour la mise sous pli de ses documents. Cette collaboration permet de confier certaines tâches à un acteur local de l'économie sociale et solidaire, tout en soutenant l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

La CPTS fait également appel à l'imprimeur **ATR**, implanté localement, pour l'impression de ses supports. Ces choix s'inscrivent dans une volonté de privilégier, lorsque cela est possible, des prestataires de proximité.



LES PARTENAIRES

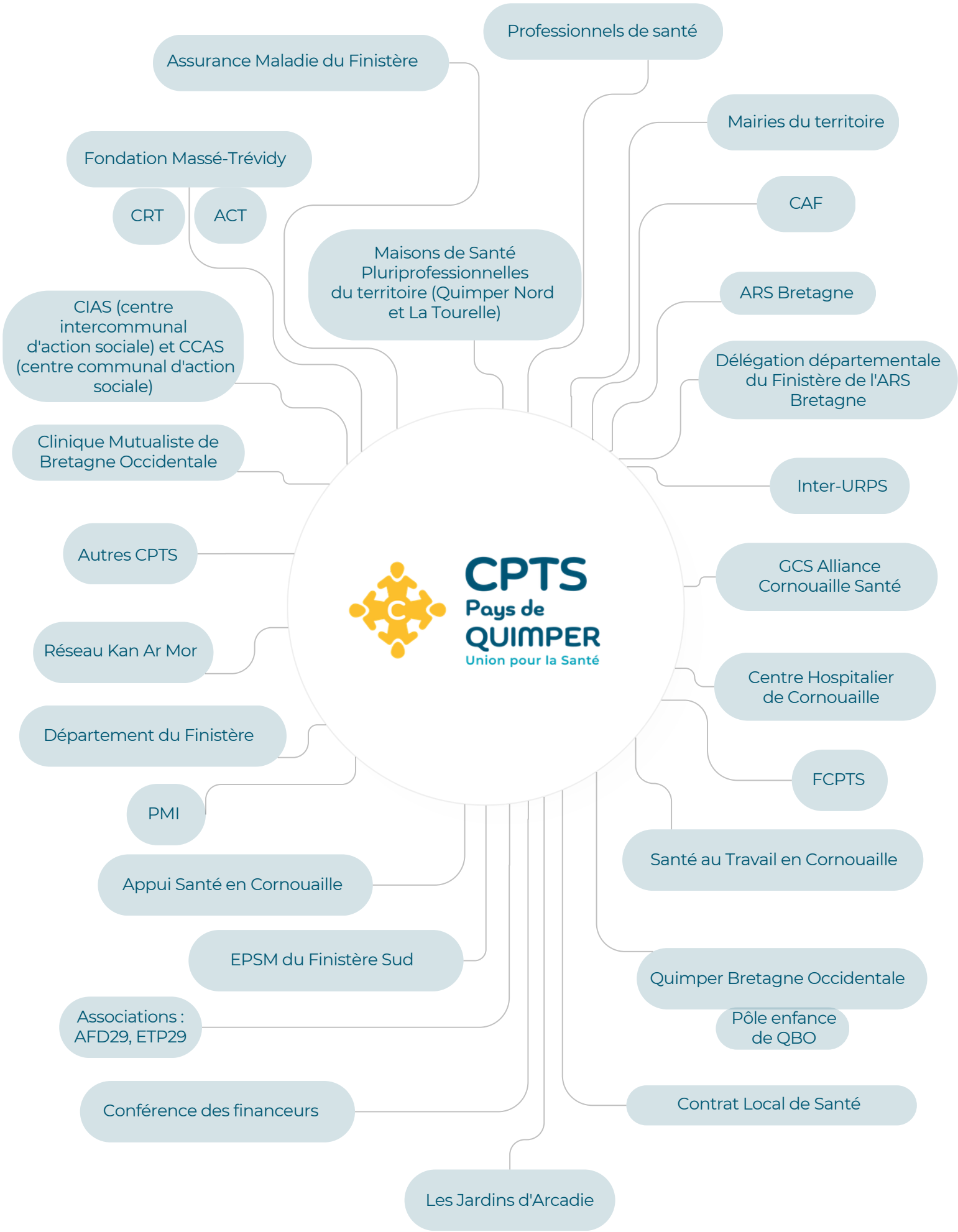
CPTS
Pays de
QUIMPER
Union pour la Santé
Professionnels de santé
Assurance Maladie du Finistère
Mairies du territoire
Fondation Massé-Trévidy
CAF
CRT
ACT
Maisons de Santé Pluriprofessionnelles du territoire (Quimper Nord et La Tourelle)
ARS Bretagne
CIAS (centre intercommunal d'action sociale) et CCAS (centre communal d'action sociale)
Délégation départementale du Finistère de l'ARS Bretagne
Clinique Mutualiste de Bretagne Occidentale
Inter-URPS
Autres CPTS
GCS Alliance Cornouaille Santé
Réseau Kan Ar Mor
Centre Hospitalier de Cornouaille
Département du Finistère
FCPTS
PMI
Santé au Travail en Cornouaille
Appui Santé en Cornouaille
EPSM du Finistère Sud
Quimper Bretagne Occidentale
Associations : AFD29, ETP29
Pôle enfance de QBO
Conférence des financeurs
Contrat Local de Santé
Les Jardins d'Arcadie

PERSPECTIVES 2027-2028

Cette année marque une **étape charnière** pour la CPTS du Pays de Quimper : la 5e et dernière année du cadre conventionnel actuel ouvre une période de **bilan, de réflexion et de réorganisation** pour préparer la suite.

Nos priorités

- **Faire le bilan et mesurer l'impact**
  Analyser les actions menées, leurs résultats et leur impact pour préparer les évolutions à venir.

- **Préparer l'année 6 et les suivantes**
  Réfléchir à une organisation renouvelée et encore plus efficace, en cohérence avec les besoins du territoire.

- **Poursuivre le développement de la CPTS**
  Renforcer l'équipe et faire évoluer les moyens nécessaires à l'accompagnement des projets.

- **Investir de nouveaux locaux**
  La CPTS poursuit son développement et prépare son installation dans de nouveaux locaux, avec l'objectif de pouvoir prochainement y accueillir professionnels, patients et partenaires.

- **Mieux accueillir les nouveaux adhérents**
  Mettre en place un accueil dédié et un kit pratique pour faciliter l'intégration des nouveaux adhérents, leur permettre de mieux connaître les ressources de la CPTS et encourager leur implication dans le projet collectif.

- **Renforcer les temps interprofessionnels**
  Développer les occasions de rencontre, d'échange et de coopération entre les professionnels du territoire.

- **Poursuivre le travail sur l'attractivité**
  Contribuer à renforcer l'attractivité du territoire et les conditions d'exercice des professionnels de santé, tout en favorisant l'accueil et l'installation de futurs professionnels.

Pour contacter la CPTS

Élodie Crochet, coordinatrice
coordination@ups-paysdequimper.org / 07 85 30 67 35

Loreleï Bihan, chargée de mission santé
mission@ups-paysdequimper.org / 07 57 76 79 54

Salomé Rannou, chargée de communication et partenariats
communication@ups-paysdequimper.org / 07 57 76 44 58

CPTS
Pays de
QUIMPER
Union pour la Santé

CPTS
Pays de
QUIMPER
Union pour la Santé